



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GRAND CONSEIL ACCEPTE UN POSTULAT UDC POUR ENFIN INTÉGRER L'INSÉCURITÉ DANS LE BILAN SCHENGEN

Ce matin, le Grand Conseil a accepté un postulat de la députée de Vevey Fabienne Despot qui demande au Conseil d'Etat d'établir – enfin – un premier bilan des effets dans le canton de Vaud de l'Accord de Schengen plus de dix ans après son acceptation par le peuple suisse. Il est temps de siffler la fin de la récréation car le canton de Vaud est celui qui souffre le plus du tourisme criminel.

Partout en Europe, les élites et les observateurs politiques remettent en cause l'Accord de Schengen. Plusieurs estiment même que Schengen « est déjà mort ». Il aura donc fallu attendre que les élites européennes paniquent pour que la majorité des députés vaudois soient enfin disposés à demander un rapport sur les effets de Schengen dans notre canton. Le réveil sera probablement douloureux.

En effet, à l'origine du postulat de Fabienne Despot, il y a l'augmentation vertigineuse des infractions pénales dans notre canton. 58'467 cas en 2009, 71'967 en 2014. Il y a aussi le fait que les communes vaudoises qui ont vu s'installer sur leur territoire de grands centres commerciaux – propices donc au tourisme criminel – se placent dans le « top dix » des communes les moins sûres de Suisse. Parmi lesdites communes, on retrouve Allaman, Montagny-près-Yverdon, Chavannes-de-Bogis et Rennaz dont la proximité avec la France est évidente.

L'Accord de Schengen présentait le double avantage d'allier les partisans d'une adhésion à l'UE et les partisans d'une politique de sécurité renforcée. C'est cette alliance qui a rendu possible le succès dans les urnes de cet accord en 2005. Pour le moment, il convient plutôt de constater le renforcement de l'insécurité dans notre canton et le renforcement des lourdeurs administratives et législatives que représente la reprise automatique du droit Schengen. Ainsi, les partisans du renforcement de la sécurité n'ont servi qu'à assurer une victoire politique aux partisans de l'adhésion à l'Union européenne. Au final, c'est le peuple qui paie l'addition salée par une augmentation brutale de l'insécurité dans notre pays. Nous nous réjouissons donc de connaître le fil rouge que le Conseil d'Etat envisage en matière de protection de nos frontières communes avec la France.

Avec nos meilleures salutations.

Lausanne, le 8 mars 2016

Contacts :

Jacques Nicolet, conseiller national, président UDC Vaud, 079 206 97 29
Philippe Jobin, député, chef du groupe des députés, 078 632 13 89
Fabienne Despot, députée, 077 418 55 77
Kevin Grangier, secrétaire général UDC Vaud, 079 432 37 64